

Extraordinaire que cette volonté de nuire pour des Malgaches qui prétendent aimer leur patrie (« Gasy Tia Tanindrazana »).

Une réunion a eu lieu à l'ambassade de Madagascar, 16, avenue Raphaël, Paris XVI, le mardi 1er juin 2010. Ordre du jour : comment la diaspora malgache de France, sans exclusive, va-t-elle s'organiser pour célébrer avec faste les 50 ans du retour de l'Indépendance du pays (26 juin) ? Qu'ont alors proposé les membres de ce collectif GTT qui se prennent pour le nombril du monde : « Nous n'allons pas organiser de fête parce que nous n'avons pas de président ni de gouvernement en ce moment. Nous ne reconnaissons pas le régime actuel à Antananarivo » (« Tsy fety no ataon-tsika satria tsy misy président sy gouvernement isika amin'izao fotoana izao, izahay tsy mahalala an'io fitondrana ankehitriny ao Tanà io »).



Membres du collectif GTT en réunion...

Un moment de flottement incrédule a plané au sein des personnes présentes, face à ces déclarations dictées par une capacité de nuisance infernale. Après ces déclarations déjà incendiaires, ces mêmes individus fanatiques ont vidé les lieux en menaçant de faire un scandale (ce qui est lors passe-temps favori depuis la démission de Marc Ravalomanana) si une fête était organisée à l'ambassade (« Raha manao fety ato ianareo dia hisy rotaka »). Comment une poignée de pseudo-Malgaches, qui n'ont même pas le droit de vote depuis 50 ans, se permettent-ils de proférer de telles menaces, au nom de la liberté d'expression ?



Les casseurs GTT, le 4 septembre 2009 à l'ambassade malgache à Paris



Réaction des forces de l'ordre françaises en dehors de l'ambassade, le 8 septembre 2009

En perte totale d'arguments pour défendre leur seigneur et maître, ces inconscients pas patriotes pour un sou, ne se soucient guère des impacts de leur «□ action□ ». Certes, la France est, paraît-il, le pays des droits de l'homme par excellence mais il ne faut pas pousser le bouchon trop loin. Ce qu'ils vont gagner c'est d'être repérer et ficher par les renseignements généraux (RG). On verra alors s'ils sont tous en situation régulière vis-à-vis de la loi française.

A force de trop attirer l'attention, on finit par s'attirer des ennuis. Rappelons que les 4 et 8 septembre 2009, ces mêmes membres des GTT de Paris avaient semé le désordre dans cette ambassade malgache de la Capitale de l'Hexagone.

Madagascar-Irak : Madagascar se délivre de 80 % de sa dette envers L'Irai

RAMAGASCAR

Its emmeniqué da misinter enligach da l'incure et de liberation de la li

Un régime non reconnu se plaisent-ils à ressasser à longueur de journées, pour plaire à Marc Ravalomanana qui les arrose d'euros qu'ils doivent mériter. Voici une information qui va les mettre en rogne : Sur l'invitation de la République d'Irak, une délégation du Ministère des Finances et du Budget malgache a effectué une mission technique à Amman, dans le Royaume de Jordanie, du 3 au 8 mai 2010. Il s'agissait d'une rencontre bilatérale d'experts afin de négocier le traitement de la dette de la République de Madagascar vis-à-vis de la République d'Irak. Les négociations ont abouti à la signature du protocole relatif au traitement de cette dette malgache.

Le montant de cette dette se chiffre à 234,5

millions de dollars.

80%□ ont été annulés, soit

187,6 millions de dollars

. Le

reste, soit 46,9 millions de dollars, consolidé en 7 ans, sans intérêts à la demande de la partie Malgache. A court terme, cette annulation permet la réduction du stock de la dette à concurrence du montant de l'annulation obtenue (187.6 millions de dollars). A moyen terme, il y aura l'allégement de la dette de Madagascar envers l'Irak. Sur le long terme, il y aura son règlement définitif.

A coup sûr que ces GTT, qui n'ont plus les pieds sur terre, vont encore envoyer une «□ lettre ouverte□ »

au gouvernement irakien... Trop tard. Comment voulez-vous qu'en France même, on ne taxe pas ces GTT de

Gesticulations de Tous les Traîtres

?

Jeannot RAMAMBAZAFY